

Document destiné à  
l'utilisateur du liner.

# liner Celsius



Albon <sup>création</sup>





Toute l'équipe **ALBON** vous remercie de votre confiance et vous félicite de votre choix d'un liner Celsius.

ALBON, fabricant français, perpétue un savoir-faire unique en confection de liners, membrane armée et couverture de piscine depuis plus de 30 ans. Plus de 160 000 bassins sont équipés d'un revêtement ou d'une protection issus de nos fabrications. Chaque année, 2 millions de m<sup>2</sup> sont confectionnés dans nos usines, mais chaque réalisation reste unique !

Votre liner Celsius a fait l'objet de la plus grande attention lors de son processus de fabrication. Un contrôle qualité a été effectué avant son conditionnement.

Vous trouverez dans ce document nos recommandations d'usage, ainsi que vos garanties. A lire attentivement et à conserver précieusement.

Nous vous souhaitons de très beaux moments de baignade avec votre liner Celsius ALBON.

**Albon** création

[www.albon.net](http://www.albon.net)

# Recommandations

## 1. TEMPÉRATURE DE L'EAU

En utilisation saisonnière, la température de l'eau ne doit pas excéder 33°C.

## 2. CHLORATION

La taux de chlore ne doit pas dépasser 2,5 ppm.

## 3. NETTOYAGE RÉGULIER HEBDOMADAIRE

- Des paniers de skimmers.
- Du préfiltre du groupe électropompe.
- De la ligne d'eau (ne jamais utiliser d'objets ou produits abrasifs ou à base de solvant pour le nettoyage).
- Du fond et des parois par brossage et balayage.

## 4. ENTRETIEN COURANT

Contrôle du colmatage du filtre et de la durée de la filtration de fonctionnement.

Tous les produits non enveloppés (à base de chlore ou de brome) doivent passer par une dissolution préalable de préférence dans un doseur plutôt que dans les skimmers.

Des décolorations locales ou boursouflures au niveau des pièces à sceller (bondes de fond, skimmers, refoulement) peuvent être constatées, et sont généralement dues à un non respect des préconisations indiquées ci-dessus. Elles n'impliquent pas un défaut de la feuille liner.

## 5. COLORIS FONCÉS

Dans le cas d'un bassin équipé d'un liner de coloris foncé, et couvert par un abri, un volet de sécurité, une couverture à barres ou une couverture solaire, nous recommandons la régulation du traitement de l'eau par un système de mesure redox ou ampérométrique.

## 6. HIVERNAGE

Protection antigel de la surface, des skimmers et des installations de filtration. Mise en place d'une couverture protégeant de la chute de feuilles ou autres impuretés.

## 7. VIDANGE

Il est conseillé de procéder à une vidange partielle du bassin (30 %) chaque année afin de renouveler l'eau. Par contre, il est déconseillé de procéder à une vidange totale car le liner risque de se déplacer et de créer des plis. Si toutefois cette opération s'avérait nécessaire, elle doit se faire sous la responsabilité d'un professionnel.

## 8. PLIS ET TACHES

On entend par plis tout surcroît de matière saisissable entre deux doigts. S'ils interviennent après la mise en eau, ils ne peuvent être imputables ni à la confection ni à la qualité de la feuille mais plutôt à un problème de traitement ou de température d'eau. Les taches sont généralement dues à des micro-organismes, des algues ou à l'utilisation de produits déconseillés.

Dans le temps, l'utilisation des produits de traitement entraîne une décoloration normale de la feuille PVC.

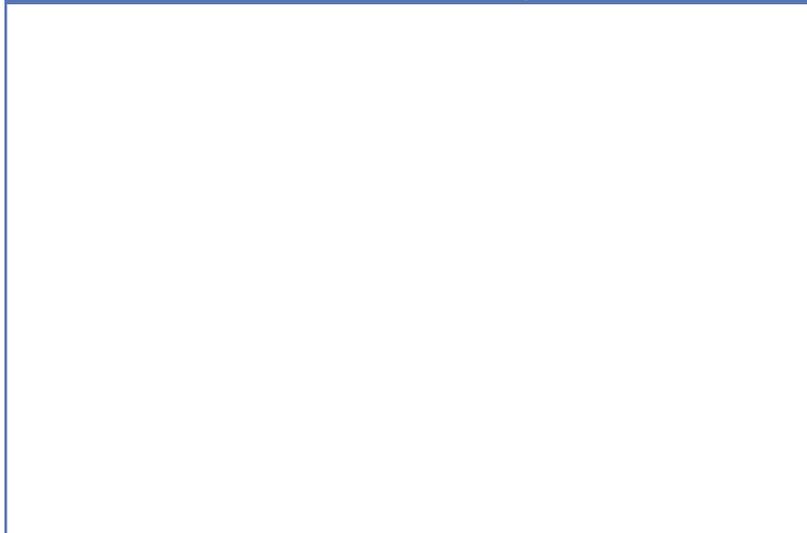
Ces quelques éléments ne peuvent entrer dans le cadre de la garantie, laquelle s'applique aux qualités d'étanchéité du liner.

# Garanties liner **Celsius**

- **Garantie de 10 ans** pleins sur la feuille\*.
- **Garantie de 10 ans** pleins sur les soudures\*.
- **Garantie de 3 ans** sur la stabilité dimensionnelle (dans une eau allant jusqu'à 33 °C en continu et une chloration inférieure à 2,5 ppm).

*\*Dans des conditions normales d'utilisation. A compter de la date de livraison.  
Sous réserve d'implantation en France ou pays limitrophes. Sous réserve que le  
«Bon de garantie» a été renvoyé à Albon par l'installateur dans un délai maximal  
d'un mois après l'installation du liner.  
Ces garanties ne s'appliquent que si les recommandations de l'AFNOR et de la FFP  
ont été respectées.*

Votre **liner** a été **contrôlé** par :



AN-03-016-2/04-2018/